Trente-neuvième Année — N° 181 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | SAMEDI 30 JUIN 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS . . 26 fr. . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et 5 rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 29 JUIN 1894

LE SOCIALISME RÉVOLUTIONNAIRE

dans l'Université

Sous prétexte de défendre quelques professeurs frappés par le gouvernement, les socialistes viennent de provoquer un débat dont le véritable but était d'adresser du haut de la tribune un bruyant appel aux ambitions des jeunes universitaires fatigués de la monotonie de la classe, et impatients de la discipline professionnelle. Le seul fait de cette discussion parlementaire, est un signe du désarroi qui règne aujourd'hui, du haut en bas, dans toute la nation.

Un fonctionnaire de l'Université, qui est un des grands corps de l'Etat, peut-il, professeur de lycée ou instituteur communal, au même titre et avec la même indépendance qu'un citoyen quelconque, manifester publiquement ses opinions en matière politique et sociale; pérorer dans les réunions électorales, écrire dans les journaux, développer dans l'un et l'autre cas les théories révolutionnaires les plus avancées, provoquer ses auditeurs ou ses lecteurs à la destruction de l'ordre social, faire le procès du gouvernement et déclamer contre l'administration, contre la magistrature, en un mot, contre toutes les institutions sociales existantes.

Il semble absurde qu'on puisse même poser cette question, et il est certain que s'il s'était trouvé, il y a quelques années, seulement un orateur pour la résoudre par l'affirmative à la tribune, il eût couru grand risque d'être hué! Mais il en est aujourd'hui de la dite tribune comme du papier, de qui l'on dit qu'il souffre tout. Il n'est pas de théorie, si insensée qu'elle soit, qu'on ne puisse y développer à son aise, il n'est pas de barbarisme *social qui n'ait acquis le droit de s'y produire* impunément.

C'est cet état d'esprit parlementaire qui explique comment un député socialiste-révolutionnaire a pu hardiment revendiquer à la Chambre, pour le personnel de l'instruction publique, le droit de partir en guerre contre la société, comment il a trouvé des orateurs du même acabit pour soutenir cette thèse et comment la Chambre a consacré deux séances, dont une de nuit, à discuter longuement une question qui ne méritait pas même l'honneur d'un débat.

Ce qui frappe surtout dans cet incident parlementaire, c'est la révélation du travail qui s'opère au sein de l'Université. Le socialisme révolutionnaire gagne évidemment le monde universitaire comme il a gagné le monde politicien. Voilà le fait que l'interpellation Thierry Cazes a mis en lumière, et il n'en est guère de plus inquiétant. N'est-il pas inévitable que du maître la contagion descende à l'élève? Et que peut-on attendre des jeunes générations, si elles sont soumises à l'enseignement de professeurs imbus des pires doctrines socialistes?

Ce mal, qui grandit chaque jour, tient à bien des causes dont la première consiste dans la disparition de l'esprit chrétien. L'on comprend que l'étude de la société actuelle, qui offre sous tant d'aspects l'image du désordre, de la corruption et de l'iniquité, conduise au socialisme révolutionnaire ceux auxquels les lumières et les solutions supérieures de la doctrine catholique font défaut.

Mais la responsabilité de ce triste état de choses revient aussi pour une bonne part aux factions qui ont gouverné la France depuis quinze ans, et qui, pour arriver comme pour se maintenir au pouvoir, n'ont pas hésité à lancer le personnel de l'instruction publique dans la voie où il est aujourd'hui.

Pendant de longues années, on n'a cessé d'associer professeurs et instituteurs aux luttes contre « le cléricalisme » : on a constamment fait appel à leur concours actif pour triompher des conservateurs.

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que des gens qu'on a lancés ainsi dans la politique, cultivent aujourd'hui de préférence celle qui convient le mieux à leurs passions, et favorise le mieux leurs ambitions? Le vent est aujourd'hui au socialisme, et ils y vont! quand il était surtout à l'anti-cléricalisme, c'était l'instituteur Barodet qui en profitait pour s'élever de la dignité de maître d'école à celle de député : actuellement, c'est l'instituteur Carnaut que l'ardeur de ses opinions socialiste-révolutionnaires conduit au Palais Bourbon.

« On n'arrêtera pas désormais dans l'Université le mouvement socialiste, s'est écrié M. le professeur Jaurès en terminant son discours. On ne l'arrêtera ni à l'école primaire, ni dans l'enseignement secondaire, ni dans l'enseignement supérieur! »

C'est possible et c'est même probable, mais quel terrible réquisitoire il y a dans cette affirmation du député socialiste contre la politique pratiquée depuis quinze ans!

LA CAUSE ET LES EFFETS

Pour conjurer le danger que l'anarchie fait courir à la société, ce n'est pas seulement sur la force publique qu'il faut compter. Avant tout, il est nécessaire de redresser les esprits faussés par les sophismes, de rétablir dans la conscience publique les croyances qui apaisent les passions. L'anarchie politique est la conséquence de l'anarchie morale, et celle-ci est produite, à son tour, par l'anarchie intellectuelle. « La grande crise politique et morale des *sociétés actuelles, disait le fondateur de l'Ecole positiviste.* Aug. Comte, tient, en dernière analyse, à l'anarachie intellectuelle. » C'était du triomphe du positivisme qu'il attendait la fin de cette anarchie; il pensait que les vieilles croyances spiritualistes ne pouvaient plus convenir à la démocratie moderne et qu'elles n'étaient bonnes que pour les hommes du moyen âge. La vérité est que la démocratie, plus que toute autre société, a besoin des croyances spiritualistes, et que la libre pensée ne fait que des révoltés. Lorsque l'anarchiste Ravachol monta sur l'échafaud, il repoussa le prêtre, en disant qu'il ne croyait pas à Dieu; et il ajouta que s'il y avait cru, il n'aurait pas commis les crimes qui l'avaient fait condamner.

Le véritable remède de la crise que nous traversons est donc dans le retour au spiritualisme chrétien. Puisque les faux systèmes philosophiques, politiques et économiques, se coalisent pour attaquer les bases de la société, le devoir de tout bon citoyen est de les défendre par la plume, par la parole, ou, du moins, par ses votes. Qui ne combat pas l'erreur se rend complice du mal qu'elle fait. Qui ne défend pas la société la trahit. Lorsque la maison brûle, celui qui ne prête pas son concours pour éteindre le feu se rend complice de l'incendie.

APRÈS LE CONGRÈS

La première sortie de M. Casimir-Périer

On sait qu'hier soir, à neuf heures, M. Casimir-Périer est allé prier quelques instants à l'Elysée, dans la chapelle ardente, au pied du cercueil de M. Carnot. Il a rendu visite ensuite à Mme Carnot. En apprenant l'élection de M. Casimir-Périer, Mme Carnot a dit : « Si mon pauvre mari vivait, il aurait certes approuvé cet heureux choix. »

Carnot et Casimir-Périer

M. Adolphe Carnot, frère du président défunt, a déclaré à un rédacteur du *Figaro* que M. Carnot avait précisément songé à M. Casimir-Périer pour lui succéder. Voici les principaux passages de sa déclaration :

« Lorsque le ministère Dupuy fut renversé, vous vous rappelez que mon frère appela aussitôt à l'Elysée M. Casimir-Périer, président de la Chambre, et lui confia le soin de former le cabinet. M. Casimir-Perier refusa une première fois, et de la façon la plus courtoise.

» C'est M. Spuller que mon frère chargea de se rendre à la Chambre et d'en ramener une nouvelle fois son président. M. Casimir-Perier ne refusa pas de le suivre à l'Elysée, mais il était, par avance, décidé à ne pas accepter, comme il avait déjà fait, de former un gouvernement quelconque.

» Or, le président le prenant à part, lui dit ces simples mots :

» Je n'ai pas jugé correct, avant-hier, d'insister après votre » refus de former le ministère. Aujourd'hui, je dois vous déclarer que le terme de mes fonctions présidentielles expirant » dans quelques mois, je suis décidé à ne plus me représenter. » Je ne veux pas que mon intention soit comme par les journaux peut-être que mon autorité vis-à-vis de l'extérieur ne soit » pas diminuée en présence de mon dessein.

» L'homme politique tout désigné par son nom, son honorabilité, pour me succéder, c'est vous, mon cher président. Mais » avant d'être chef de l'Etat, il vous faut manier un peu les » affaires gouvernementales. La présidence de la Chambre » n'est pas suffisante pour vous permettre de prendre contact » avec les puissances étrangères. Devenez pendant quelque » temps président du Conseil, et toutes les difficultés seront » aplanies ».

Comment M. Casimir-Périer accepta la candidature

Il est intéressant de faire connaître les circonstances dans lesquelles M. Casimir-Périer accepta la candidature à la présidence de la République.

A l'heure même où la presse radicale socialiste flétrissait les « ambitions » de M. Casimir-Périer, les amis du président de la Chambre, consternés, désespéraient presque de pouvoir le faire revenir sur la décision qu'il avait prise de ne pas poser sa candidature.

M. Casimir-Périer donnait d'ailleurs les raisons les plus nobles : d'autres, disait-il, avaient des titres plus anciens à la confiance de l'Assemblée nationale; le déchaînement d'attaques même auquel on se livrait contre lui n'était-il pas de nature à diminuer l'autorité qui doit s'attacher à la personne du chef de l'Etat?

Vainement on objectait que tout bon citoyen, quel qu'il fût qui assumerait la tâche de présider au maintien de l'ordre public encourait les attaques violentes et injurieuses du désordre; vainement des députés et sénateurs déclarant que le président de la Chambre que la majorité de l'Assemblée nationale voterait pour lui, qu'il fût ou non candidat.

M. Casimir-Périer, *dans le but d'éviter cette sorte de* candidature forcée, avait déjà préparé une lettre au président de l'Assemblée nationale pour lui déclarer qu'il n'était point candidat à la présidence de la République. Ce n'est qu'à grand peine que ses amis obtinrent que cette lettre, écrite mardi, à onze heures du matin, ne fût pas envoyée dans la journée. Enfin, les démarches nombreuses et pressantes faites par des hommes politiques auprès de M. Casimir-Périer parvinrent à fléchir sa résolution, et alors fut remise à l'*Agence Havas* une note qui annonçait définitivement sa candidature.

LE NOUVEAU PRESIDENT

La famille Casimir-Périer

Paris, 27 juin. — Comme nous l'avons dit hier, M. Casimir-Périer, président de la République, est fils de M. Casimir-Périer, président du Conseil des ministres de M. Thiers, et petit-fils du président du conseil des ministres de Louis-Philippe.

La famille Périer est originaire de Mens, en Dauphiné.

Le premier Périer dont les annales dauphinoises aient enregistré le nom, était notaire, vers la fin du règne de Louis XIV, au Villard-de-Lans, autre petite ville, située plus près de Grenoble. Il eut un fils, Jacques, qui fit le négoce à Lyon et à Grenoble, où il mourut, vers le milieu du dix-huitième siècle, laissant trois enfants et 600,000 livres tournois, dont 300,000 furent attribués, suivant l'usage d'alors, à l'aîné, Claude, et 100,000 à chacun des deux autres.

Claude, né à Grenoble en 1742, se livra au commerce des mousselines et des articles de la Suisse et des Indes, et ses affaires, conduites avec sagesse et habileté, furent fort lucratives. Son frère Augustin, devenu directeur de la Compagnie des Indes, leur donna une extension plus grande encore. En 1775, Claude, richissime, acheta du duc de Villeroy, dernier héritier des Créqui-Lesdiguières, le royal château de Vizille, que le président de la République possède encore.

Il se mit en mesure de devenir noble, et acheta la survivance d'une charge de conseiller au Parlement de Grenoble: mais le titulaire ne mourut que pendant la Révolution, après la suppression des Parlements.

Tout le monde sait que Claude Périer ouvrit son château de Vizille au Parlement de Grenoble exilé par édit royal, et aux Etats du Dauphiné en 1788. C'est de cette époque que date la célébrité politique de la famille Périer.

Claude eut dix enfants dont huit fils : Augustin, Alexandre, Casimir, Amédée, Scipion, Camille, Alphonse et Joseph; et deux filles, Mme Savoye de Rollin et Mme Camille Teisseire.

Six des fils de Claude et ses deux gendres ont été députés sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. Augustin a été pair de France sous ce dernier régime, et le troisième des fils de Claude, Casimir, est le grand-père du président actuel de la République.

Casimir-Périer intime

Il y a peu à glaner le chroniqueur dans la vie intime de M. Casimir-Périer. On connaît surabondamment ses origines; on sait par quels traits de tempérament et de caractère il se rattache à la forte lignée dont il est issu.

L'énergie vaillante qui est une de ses dominantes s'affirmait en lui dès 1870, alors qu'il prenait la tête d'une des compagnies des mobiles de l'Aube. Il avait alors vingt-trois ans. Lorsque Bampierre tomba sous Paris, à ses côtés, sans hésiter il le releva, le chargea, inerte, sur ses épaules, et le rapporta sous la grêle des balles. Un petit tableau de Lucien Sergent, qui figure dans le château de Pont-sur-Seine, où M. Casimir-Périer passe la plus grande partie de ses vacances annuelles, rappelle modestement ce glorieux épisode de sa vie de jeunesse qui lui valut la croix de la Légion d'honneur.

Il est, en somme, assez modeste, ce château de Pont-sur-Seine. On peut le considérer comme une grande et confortable habitation bourgeoise, un peu basse, plutôt que comme une gentilhommière. Il ne date d'ailleurs que du commencement de ce siècle; mais il a été bâti sur l'emplacement d'une ancienne demeure féodale, démolie lors de la Révolution.

La manière d'être et le train d'existence des Périer se distingue d'ailleurs plutôt par une simplicité élégante, mais sans faste, que par l'exagération du luxe dans aucun sens. Leurs attelages sont convenables et soignés sans prétendre à un éclat particulier. Avant d'être appelé à la présidence du conseil et à la présidence de la Chambre, M. Casimir-Périer habitait dans un hôtel de dimensions moyennes, situé à l'angle de la place des Etats-Unis, où demeure encore sa mère. Son fils, qui a quatorze ans, suit, en qualité d'externe, les cours du lycée Janson-de-Sailly.

Mme Casimir-Périer était la cousine de son mari. Elle l'épousa il y a environ vingt et un ans, n'ayant guère que dix-sept ou dix-huit ans. Ils furent sept ans sans avoir d'enfants. Outre leur fils, ils ont également aujourd'hui une ravissante fillette de douze à treize ans. Mme Casimir-Périer est très justement réputée pour la distinction de sa personne, pour sa beauté, son élégance et l'agrément de son esprit. Maîtresse de maison accomplie, elle tiendra brillamment sa place à l'Elysée. Elle réunit, en effet, au plus haut point toutes les conditions requises pour y donner le ton, pour y attirer l'élite de la société française, pour y exercer le prestige de la grâce et du charme.

Je répète cependant que l'existence privée de la famille Casimir-Périer était moins somptueuse, en réalité, qu'on ne s'est plu, çà et là, à le répéter. Toute considérable que soit la fortune personnelle du nouveau président de la République, elle ne représente probablement guère que le quart des cinquante millions auxquels on s'est avisé de l'évaluer. On a de même, prêté à M. Casimir-Périer des habitudes d'escrimeur qu'on a *fort exagérées. Il fait*, à la vérité, des armes assez volontiers, mais il tire chez lui, par hygiène et par plaisir, sans affecter aucune prétention d'amateur. Quant à son élégance personnelle dont il a été aussi question, il peut suffire de constater qu'il s'habille avec une correction simple, mais que personne au monde ne se montre moins préoccupé que lui d'une coupe inédite de redingote ou de la couleur d'une cravate.

Le fond de sa nature est une application sérieuse et soutenue. M. Casimir-Perier est un grand et infatigable travailleur. Il commença de le prouver comme chef de cabinet de son père. Depuis qu'il est député, il n'a cessé de faire partie des commissions exigeant le plus d'assiduité, le plus de labeur. Il n'est pas de question qu'il ne se soit assimilée à fond lorsqu'il l'a jugé nécessaire. Sa tendance est d'aller toujours au cœur des choses. Sa notoriété dans le grand public ne date pas, en somme, de très longtemps; mais son autorité parmi ses collègues s'était établie et accrue, de législature en législature, d'année en année, en une multiplicité de circonstances où avaient apparu la netteté de son intelligence, la fermeté de sa volonté, la droiture de son caractère.

Celui-là, personne n'en doute, est au plus haut point un probe et un loyal. Il saura toujours où il veut aller, et il y marchera le front haut, d'un pas assuré, sans détours. Pourtant, ce serait le défigurer que de le représenter comme un personnage trop froide et presque grincheux. Son allure un peu militaire, sa figure aux traits fins, mais énergiquement dessinés, le regard franc et décidé de ses yeux clairs peuvent, de prime abord, le faire paraître plus rébarbatif qu'il ne l'est en réalité.

Entre intimes, au contraire, M. Casimir-Périer se montre volontiers souriant et gai. Il a de l'ironie joyeuse, de l'à-propos et de la bonne humeur dans l'esprit. Il lui arrive fréquemment de souligner d'une plaisanterie fine, tel incident de la politique, telle fausse manœuvre, telle prétention ou telle vanité déplacée.

Peut-être avant d'arriver au pouvoir, en dépit de sa longue préparation aux affaires, se déliait-il quelque peu de lui même comme orateur. Il n'avait guère en l'occasion d'aborder la tribune pour y faire de longs discours. Or on sait qu'il s'est révélé éloquent, d'une éloquence sobre et vigoureuse, où les mots et les faits apparaissent dans leur vraie lumière, avec leur exacte valeur.

Mais je reviens à l'homme privé. Il est catholique convaincu: il remplit ses devoirs religieux sans y mettre d'ostentation, mais aussi sans se cacher. Il impose son foyer et respect. Jamais, de loin ou de près, il n'a été mêlé à aucune combinaison financière, à aucune affaire, et il s'est borné à remplir consciencieusement ses fonctions d'administrateur de la Compagnie des mines d'Anzin. On sait qu'il ne l'est plus depuis un certain temps. Rectitude de vie et rectitude d'esprit, aussi rigoureuses l'une que l'autre, ce sont ses caractéristiques essentielles. Il n'est bonne à composer avec les circonstances ni avec les individus, s'il fallait en même temps composer avec sa conscience.

Une parente du grand-père du nouveau Président morte en odeur de sainteté

La *République Française* rapporte qu'une parente du grand-père du président de la République, une femme d'un grand cœur, d'un grand caractère, mourut en odeur de sainteté, après avoir fondé, en Amérique, la société des religieuses du Sacré-Cœur.

Rose-Philippine Duchesne-Perier était fille de Pierre-François Duchesne et de Rose-Euphrosine Perier. Née à Grenoble le 29 août 1769, elle mourut à Saint-Louis, aux Etats-Unis, le 18 novembre 1852. Elle était cousine au second degré du grand-père du président. Cette Rose Duchesne-Perier, qui à neuf ans faisait de l'histoire romaine sa lecture quotidienne, se sentait dès l'enfance une vocation pour les grandes choses. Elle prit l'habit religieux en 1801 et entra au couvent du Sacre-Cœur.

En 1833, pendant que le choléra sévissait à Saint-Michel, aux Etats-Unis, où se trouvait alors Mme Duchesne-Perier, elle se signala en prodiguant ses soins aux malades.

Hiver comme été, elle portait la même robe, les mêmes bas et les mêmes souliers usés et rapiécés. Elle mangeait, dans une écuelle de fer-blanc, les restes de la table de la communauté. Elle qui appartenait à une des plusriches familles de France, elle faisait cela naturellement, simplement, pour ne rien perdre et pour donner davantage aux pauvres et de meilleures choses.

LE MESSAGE PRÉSIDENTIEL

Paris, 28 juin. — Le message du nouveau Président de la République ne sera lu au Parlement qu'après la constitution du nouveau Cabinet.

Paris, 28 juin. — Suivant l'usage, le nouveau Président de la République adressera, aux Chambres, un message à l'occasion de son entrée en fonctions.

Ce message devra être porté aux Chambres par le nouveau Cabinet; il ne pourra en conséquence être lu à celles-ci que dans le courant de la semaine prochaine.

Le grand-cordon de la Légion d'honneur

Paris, 28 juin. — D'après une note officieuse, le général Février, grand chancelier de la Légion d'honneur s'est rendu, aujourd'hui, au Palais-Bourbon, où il a remis officiellement à M. Casimir-Périer, président de la République, les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur et le collier de grand-maître de l'ordre.

Les maisons civiles et militaires

Suivant l'usage, la maison militaire de l'ancien président s'est mise à la disposition du nouveau.

Pour des raisons de haute convenance, M. Casimir-Perier n'a pas voulu que les officiers de la maison militaire de M. Carnot abandonnent la mission qu'ils s'étaient donnée de régler les obsèques.

Le général Borius accompagnera simplement le nouveau président dans les démarches où sa présence sera absolument nécessaire.

On dit que M. Casimir-Périer gardera la plupart des officiers en service. De même pour la maison civile, on croit que MM. Lafargue et du Coigny garderont leurs fonctions, mais avec des titres différents.

Au quai d'Orsay

Un grand nombre de personnes sont venues aujourd'hui présenter leurs félicitations au président de la République.

A midi, après le conseil des ministres, M. Casimir-Périer s'est rendu accompagné de M. Pierre, secrétaire-général de la Chambre des députés, au Palais-Bourbon, où a eu lieu le premier déjeûner officiel présidentiel.

Au ministère des affaires étrangères, palais actuel de la présidence, une garde d'honneur prend le service et rend les honneurs.

M. Casimir-Périer, président de la République, ne quittera pas sa résidence provisoire du quai d'Orsay aussitôt après les obsèques de M. Carnot. Il veut laisser à Mme Carnot tout le temps de pourvoir à son installation.

Le président de la République n'habitera donc l'Elysée que dans une quinzaine de jours.

Convocation de la Chambre

A la dernière séance de la Chambre, M. Casimir-Périer alors président, dit, en levant la séance en signe de deuil : « Vous voudrez bien laisser à votre président le soin de vous convoquer en temps et lieu. »

Il n'y a plus aujourd'hui de président de la Chambre, mais M. de Mahy, premier vice-président, prenant lieu et place de M. Casimir-Périer, a décidé de convoquer la Chambre pour vendredi, à deux heures.

M. de Mahy a arrêté l'ordre du jour ainsi conçu : tirage au sort des bureaux, — fixation de l'ordre du jour.

La date de demain a été arrêtée, quoiqu'on ait pensé tout d'abord à la journée d'aujourd'hui, parce que le Sénat s'était ajourné à cette même date.

Au Sénat

Les couloirs du Sénat sont absolument déserts. Toutefois, la commission des finances a été convoquée d'urgence par son président, afin d'examiner des crédits supplémentaires qui doivent être votés avant la fin du mois. La commission a accepté ces crédits en principe, tout en faisant quelques réserves.

L'impression en province

Des dépêches de Lyon, Brest, Toulon, Reims, Le Mans, Bordeaux, Cannes, Bonneville, informent que la nouvelle de l'élection présidentielle a été reçue avec satisfaction. De nombreux télégrammes de félicitations ont été adressés au nouveau président, parmi lesquelles les cercles, les municipalités, etc.

L'impression à l'étranger

L'élection du nouveau Président est fortement commentée à l'étranger, ainsi qu'on le doit penser, l'événement prenant des proportions plus grandes en raison des circonstances particulières qui le provoquent.

A Saint-Pétersbourg les journaux expriment unanimement leur satisfaction de l'élection de M. Casimir-Périer. Dans les sphères officielles on paraît enchanté. Le *Sirell* dit que tous les partisans de l'ordre et tous les amis étrangers de la France doivent accueillir favorablement cette élection parce que M. Casimir-Périer sera un chef d'Etat effectif, ferme et énergique.

L'empereur d'Allemagne a exprimé la satisfaction qu'il éprouvait dans une dépêche adressée au nouveau président.

Le chancelier de l'Empire s'est également rendu à l'ambassade de France à Berlin.

Les journaux de Berlin estiment que M. Casimir-Périer maintiendra le paix.

La *Gazette de Voss* dit que M. Casimir-Périer est trop fier pour jouer le rôle de Monk et assez énergique pour être autre chose qu'une ombre à la tête de la République. A l'intérieur, il écrasera l'hydre de l'anarchisme, à l'extérieur, il maintiendra la paix.

A Rome les journaux expriment tous des sentiments très sympathiques pour le Président nouveau de la République.

Il en est de même à Vienne, où les organes les plus importants, la *Presse*, le *Fremdenblatt*, la *Nouvelle Presse libre*, accueillent de la manière la plus sympathique le nouveau Président.

A Madrid, l'élection de M. Casimir-Périer a produit le meilleur effet dans les cercles parlementaires et dans la presse. Plusieurs importants hommes d'Etat déclarent que le problème de la transmission des pouvoirs présidentiels, même dans les circonstances les plus difficiles, semble résolu dans la France républicaine.

Dans les cercles de la cour, on assure que la reine régente a exprimé sa satisfaction du résultat de l'élection présidentielle.

De Budapest on télégraphie que les journaux espèrent que le nouveau président pourra écraser l'anarchie; ils constatent que la République, après la catastrophe, a fait preuve de solidité.

La presse anglaise a émis la même opinion.

DERNIÈRES NOUVELLES

Les instances faites près de M. Casimir-Périer avant le Congrès

Paris, 28 juin. — Dans l'entourage de M. Casimir-Périer, on raconte qu'il a fallu de très vives instances pour le décider à accepter la candidature à la présidence de la République.

M. Burdeau, qui fut son ministre des finances et qui a fait dans ce sens de nombreuses démarches, aurait même eu en poche, pendant plusieurs heures, une lettre dont il devait donner connaissance aux membres du Congrès et dans laquelle M. Casimir-Périer déclarait qu'il ne voulait pas être candidat.

Mme Casimir-Périer mère, qui habite un château à Bar-sur-Seine, informée de cette décision, accourut à Paris et représenta à son fils qu'il était de son devoir de ne pas repousser le pouvoir suprême, s'il lui était offert, qu'en agissant ainsi, il répondrait aux derniers vœux de M. Carnot.

Elle insista tellement que son fils, qui avait résisté les larmes aux yeux aux prières de ses amis, finit par céder et résolut de se laisser porter à la présidence de la République.

L'élection de M. Casimir-Périer et Léon XIII

Paris, 28 juin. — Le correspondant du *Figaro* à Rome télégraphie que Léon XIII considère la présidence de M. Casimir-Périer très utile, surtout qu'il s'efforce de jouer un rôle moins effacé que M. Carnot.

M. Casimir-Périer aux obsèques de M. Carnot

Paris, 28 juin. — M. Casimir-Périer, nous l'avons dit, assistera, dimanche, aux obsèques de M. Carnot: c'est lui qui conduira le deuil: il marchera en tête du cortège, seul.

A ce sujet, on s'inquiète, paraît-il, de prendre certaines mesures pour protéger sa personne.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT ET LA PRESSE

Voici l'opinion des journaux du soir :

Le *Temps* s'exprime ainsi :

« Comme son prédécesseur, le nouveau président accomplit, en acceptant le poste auquel la confiance du Congrès l'appelle, un acte de dévouement à son parti, aux idées qui n'ont cessé de diriger sa vie publique. Fidèle à ses convictions, fidèle à ses amitiés, mais plaçant au-dessus de toutes choses la France et la République, on s'aperçevra bientôt que M. Casimir-Périer, élu hier par une majorité purement républicaine, à l'esprit et le cœur plus large encore que sa majorité et qu'il est réellement qualifié pour présider la République de tous les républicains, destinée à devenir chaque jour davantage la République de tous les Français. »

La *Liberté* dit :

« Les qualités personnelles de M. Casimir-Périer, l'estime générale dont il est entouré la fermeté de son caractère, la droiture de ses convictions, légitimaient à coup sûr la haute mission qui lui était confiée : mais il représentait surtout un principe et une idée politique que, plus que jamais, il importait de faire prévaloir, l'esprit de gouvernement, l'unité dans les pouvoirs et dans les majorités qui l'appuient, l'unité et la continuité, bien plus nécessaires encore, dans la direction des affaires publiques, au dedans et au dehors, l'énergie dans le maintien de l'ordre, la résistance inflexible à tous les efforts de la révolution et de l'anarchie, unies au plus profond respect de toutes les libertés, au désir sincère de rallier par la justice tous les bons citoyens sans acceptation de parti et de réaliser tous les progrès de nature à améliorer le sort du plus grand nombre. »

La *Gazette de France* :

« L'exiguïté des voix obtenues, 451, pas une de plus, et la composition d'un scrutin qui lui assure la majorité strictement legale, sont une bien faible assise pour construire de grandes et de solides choses. Si Casimir-Perier sort victorieux de cette épreuve, c'est qu'en effet, il a l'étoffe d'un homme d'Etat. »

L'*Observateur Français* :

« La journée d'hier a mis la faction radicale, qui est la portion active du parti jacobin, en pleine déroute. Si on le veut (et quel est le bon citoyen qui ne le voudrait?

BOURSE DE PARIS DU 29 JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de la s.	Cours de clôt.
100 45	3 0/0	...	...	100 40	100 50	100 77
107 15	3 1/2 0/0	...	...	107 02	107 15	106 90
99 30	Banq. de France	...	...	....	3925 ..	3930 ..
.. ..	B. d'Escompte	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
661 ..	Banq. de Paris	...	...	.. ..	665 ..	662 ..
957 ..	Crédit Foncier	...	...	955 ..	960 ..	955 ..
.. ..	Créd. Lyonnais	...	...	740 ..	738 ..	737 ..
.. ..	Crédit Mobilier	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
1385 ..	Lyon	...	...	1377 ..	1377 ..	.. ..
1830 ..	Nord	...	...	1825 ..	1822 ..	1826 ..
17 ..	Panama	...	...	18 ..	17 ..	18 ..
288 ..	Suez	...	...	285 ..	285 ..	287 0
6241/32	Extérieure	...	...	6249/32	6241/32	6 5/16
79 32	Italien	...	...	79 15	.. ..	78 90
22 13/16	Portugais	...	...	.. /..	22 3/4	22 13/16
99 1/16	Hongrois	...	...	99 1/32	99 1/32	98 5/16
517 50	Egypte	...	...	.. ..	519 75	518 06
24 69	Turc	...	...	24 69	24 63	24 57
637 50	Banq. Ottomane	...	...	637 81	638 12	634 68
124 75	Lots turcs	...	...	124 37	124 32	124 ..
100 85	Russe consolidé	...	...	.. ..	100 90	100 90
89 90	Russe nouveau	...	...	.. ..	89 40	89 20
63 25	Russe Orient	...	...	63 25	63 25	63 20
706 ..	Autrichiens	...	...	.. ..	707 ..	706 ..
235 ..	Lombards	...	...	.. ..	.. ..	236 ..
103 ..	Nord Espagne	...	...	103 ..	105 ..	103 ..
118 ..	Saragosse	...	...	116 ..	117 ..	118 ..
553 ..	Méridionaux	...	...	.. ..	553 ..	555 ..
312 50	Rio-Tinto	...	...	325 ..	322 50	321 87
406 12	Tharsis	...	...	407 50	407 50	406 87
170 62	Alpines	...	...	.. ..	171 87	171 87
116 ..	Câbles	...	...	.. ..	117 ..	118 ..
505 ..	Impérial	...	...	.. ..	505 ..	.. ..
.. ..	Dynamite	...	...	.. ..	.. ..	485 ..
.. ..	Mobilier espag.	...	...	.. ..	428 12	436 87
498 ..	Tabacs turcs	...	...	.. ..	.. ..	500 50
500 50	Roubaix-T. 1891	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Fonc. d'Autriche	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	3 0/0 nouveau	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Métaux	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Consolidés	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Russe 1880	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Gaz	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lyon (obligat.)	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Midi	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Nord (obligat.)	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Orléans	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ouest	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Anglais	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Autriche or	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Belge 3 0/0	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ville d'Amiens	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lille 1860	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lille 1863	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ville de Lyon	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	V. de Roubaix	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Fives-Lille (act)	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Téléphone	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Voitures 4 0/0	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez (obligat.)	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Caoutch.	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Asturies	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Foncières 1863	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Rente Foncière	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Cacérès (act.)	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Est (oblig.)	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Midi (oblig.)	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Béthune	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Picardie	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Nord-Est	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ouest nouv.	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Orléans (oblig.)	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	C. d'Esc. nouv.	...	...	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Générale	...	...	.. ..	.. ..	.. ..

BOURSE DE LILLE DU 29 JUIN

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400	... ..	444 50	OBLIGATIONS		
» 90, r. 300	500 ..	503 ..	Bains lilois	... ..	500 ..
» 68, r. 500	... ..	513 ..	Union lin. N.	... ..	140 ..
» 77, r. 500	... ..	505 ..	Gaz de Wazem	... ..	515 ..
» 84, r. 400	... ..	404 ..	Ch. d. fer Econ.	... ..	520
» 84, 1/4	... ..	405 ..	Denain Anzin.	... ..	515 50
» 87, r. 400	... ..	405 ..	Cambrésis	... ..	310 ..
» 93, r. 500	... ..	505 ..	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1880	... ..	45 25	Aniche, 4e	... ..	3760 ..
Roubaix. 1892	... ..	500 ..	Anzin, 100e d.	... ..	4475 ..
Amiens	... ..	420 ..	Blanzy	... ..	4850 ..
Dép. du Nord	... ..	407 50